


Département des Ardennes

COMMUNE DE GIVET

	<h2>Plan Local d'Urbanisme</h2>
	<h3>Procédure de modification simplifiée n°1</h3>

PHASE DE MISE À DISPOSITION DU DOSSIER AUPRÈS DU PUBLIC

PROJET DE PIÈCES MODIFIÉES DU DOSSIER DE PLU FINALISÉ LE 12 JUILLET 2021

Vu pour être mis à la disposition du public durant un mois.

Cachet de la Mairie et signature du Maire :

M. Robert ITUCCI

Document initial :
Approuvé le : 22.04.1977



Atelier d'Urbanisme et d'Environnement
28, avenue Philippoteaux
08200 SEDAN
Tél 03.24.27.87.87. Fax 03.24.29.15.22
Mail : dumay@dumay.fr

Révisé le:		Modifié le:		Mis à jour le:	
03.09.2014		24.04.2017 (<i>droit commun</i>)			

PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE GIVET

Bordereau des pièces du dossier mis à la disposition du public

(La numérotation correspond à celle constitutive du dossier complet du Plan Local d'Urbanisme en vigueur)

1. RAPPORT DE PRÉSENTATION ENVIRONNEMENTAL

- 1. Rapport de présentation environnemental
- 1A. Résumé Non Technique
- 1B. Annexes au rapport de présentation environnemental
(pièce non modifiée dans le cadre de cette procédure)

2. PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (P.A.D.D.)

(pièce non modifiée dans le cadre de cette procédure)

3. ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Extraits concernés : O.A.P. du secteur Est

4. RÈGLEMENT

4A RÈGLEMENT - DOCUMENT ÉCRIT

Extraits concernés

4B1 DOCUMENT GRAPHIQUE DU RÈGLEMENT

Extrait à l'échelle 1/2000^{ème}

4B2 DOCUMENT GRAPHIQUE DU RÈGLEMENT

Extrait à l'échelle 1/2000^{ème}

4B5 DOCUMENT GRAPHIQUE DU RÈGLEMENT

Deux extraits à l'échelle 1/2000^{ème}

Extrait de plan commun /
Adaptation réglementaire
« à cheval » sur les deux
planches

Les autres plans ne sont pas modifiés dans le cadre de cette procédure.

5. ANNEXES

(pièces non modifiées dans le cadre de cette procédure)

6. Autres pièces administratives

Délibération n°2017/12/116 du conseil municipal du 12 décembre 2017

Délibération n°2018/12/110 du conseil municipal du 20 décembre 2018

Arrêté du maire prescrivant la procédure de modification simplifiée du PLU

Avis rendus sur le projet de modification du P.L.U. par les personnes associées à la procédure

Délibération du conseil municipal du 29 mars 2022